

PEL III
Portfolio européen des langues Suisse

PEL = l'outil européen qui met en évidence vos aptitudes en langues et cultures étrangères

Notes introductives pour les utilisatrices et les utilisateurs
Vue d'ensemble des informations les plus importantes

Version provisoire

European Language Portfolio
Portfolio européen des langues

Schweizerische Konferenz der kantonalen Erziehungsdirektoren
Conférence suisse des directeurs cantonaux de l'instruction publique
Conferenza svizzera dei direttori cantonali della pubblica educazione
Conferenza svizra dals directurs chantunals da l'educaziun publica

schulverlag plus

Table des matières

MIT JEDER NEU GELERNTEN SPRACHE ERWIRBST DU EINE NEUE SEELE.
AUS TSCHECHIEN

L’essentiel en un coup d’œil

Matériel livré
- Box,
- documents (Passeport des langues, interclaire pour le Passeport des langues, Biographie langagière, Dossier, licence d’utilisation pour le site, etc.),
- accès à l’Internet et à l’E-Portfolio (Informations complémentaires, instructions détaillées, formulaires, listes des descripteurs, etc.).

Fonctions du Portfolio européen des langues PEL
- Etablir par soi-même un document prouvant ses connaissances linguistiques reconnu au niveau européen,
- apprendre les langues de manière autonome et compétente,
- mettre en évidence ses expériences avec d’autres langues et cultures,
- contribuer au respect mutuel dans une société plurilingue et multiculturelle.

Origines du PEL
L’idée de la création du Portfolio européen des langues PEL est à attribuer au Conseil de l’Europe. Il entend établir une description organisée et standardisée des connaissances langagières. Aidés par de futurs utilisateurs et utilisatrices, des experts ont, par la suite, développé les fondements du PEL. Validée par le Conseil de l’Europe en 2000, la première version a été celle du premier portfolio suisse, à savoir le PEL III. Depuis, près d’une centaine de portfolios de langues ont été développés dans de nombreux pays européens.

Le PEL en Suisse
La Conférence suisse des directeurs de l’instruction publique (CDIP) a émis en 2001 une recommandation visant l’introduction des portfolios dans les écoles.
Un grand nombre de services cantonaux, de conférences nationales et de nombreuses associations ont souscrit à cette recommandation. En 2004, la CDIP a réaffirmé l’introduction du PEL comme objectif stratégique. Depuis, un certain nombre de cantons et la plupart des écoles professionnelles ont introduit l’emploi du PEL pour tous les élèves.

Utilisatrices et utilisateurs du PEL
En tant que document personnel, le PEL est avant tout destiné à un emploi individuel. En outre, il peut être utile à de tierces personnes, en tant que source d’informations sur les connaissances de langue et les expériences interculturelles de l’utilisatrice ou de l’utilisateur du PEL, ou afin qu’elles puissent elles-mêmes ajouter des documents destinés au dossier.
Ces tierces personnes peuvent être :
- Des enseignants de langues (planification, enseignement, évaluation),
- des personnes responsables d’une procédure d’admission,
- des maîtres d’apprentissage, des employeurs, des chefs du personnel,
- des autorités, des responsables institutionnels,
- des parents, des orienteurs professionnels.

A propos de cette brochure
Cette brochure est destinée à soutenir une entrée en matière du PEL. Elle contient des informations importantes sur les éléments et les fonctions du PEL et des conseils d’utilisation. Vous trouverez sur le site www.portfoliodeslangues.ch des instructions détaillées.



Le système «Portfolio des langues»

PEL III : un portfolio parmi tant d'autres

Le concept «Portfolio des langues» appartient au Conseil de l'Europe. Il a formulé les principes et les lignes directrices à la fin des années 90 et a validé par la suite plusieurs dizaines de portfolios développés dans de nombreux pays d'Europe.
En Suisse et en Europe, le «Portfolio européen des langues. Version pour jeunes et adultes» (PEL III), a été le premier à avoir été validé, suivi par la «Version pour enfants et jeunes de 11 à 15 ans» (PEL II), par la «Version pour enfants de 7 à 11 ans» (PEL I) et par la «Version pour les enfants de 4 à 7 ans» (Portfolino).

Les ressources pour le PEL III

Le choix de mettre à votre disposition deux types de ressources, à savoir le support papier et le support électronique (E-Portfolio), vise à faire du PEL III un instrument souple et simple, adaptable à votre profil et vos besoins d'apprenante ou d'apprenant.

Le support papier

Un classeur commun vous permet désormais de rassembler tous vos documents imprimés des différents portfolios (PEL I, II, III). La version imprimée du PEL III contient :

- Un box pour classer le Passport des langues, vos documents, copies de certificats et diplômes,
- une licence d'utilisateur, vous autorisant à accéder au E-Portfolio,
- une page de couverture avec vos coordonnées personnelles,
- la table des matières du PEL,
- la brochure avec les informations les plus importantes du fonctionnement du PEL,
- trois interclaires pour les trois éléments du PEL pour les classeurs,
- trois interclaires pour les trois éléments du PEL pour le box,
- votre Passeport des langues, qui résume vos connaissances des langues et vos expériences culturelles.



Illustration 1

L'E-Portfolio PEL
L'accès au E-Portfolio est soumis à une licence, qui se trouve dans le box et qui doit être activée. Vous recevrez ensuite votre mot de passe personnel.

L'E-Portfolio vous permet de télécharger et d'imprimer tous les documents. En plus, vous trouverez sur le site des outils pour travailler avec le PEL.

Sur le site vous trouverez :
– Tous les formulaires à compléter électroniquement, avec la possibilité de les personnaliser,
– un espace personnel, où vous pourrez enregistrer vos documents et par exemple les modifier plus tard ou les publier sur Internet,
– une banque de données rassemblant tous les descripteurs du PEL III, pour créer par exemple des listes de repérage sur mesure,
– tous les formulaires à imprimer et à compléter à la main,
– des suggestions et instructions pour une utilisation durable de PEL.

Les fonctions principales en un coup d'œil :

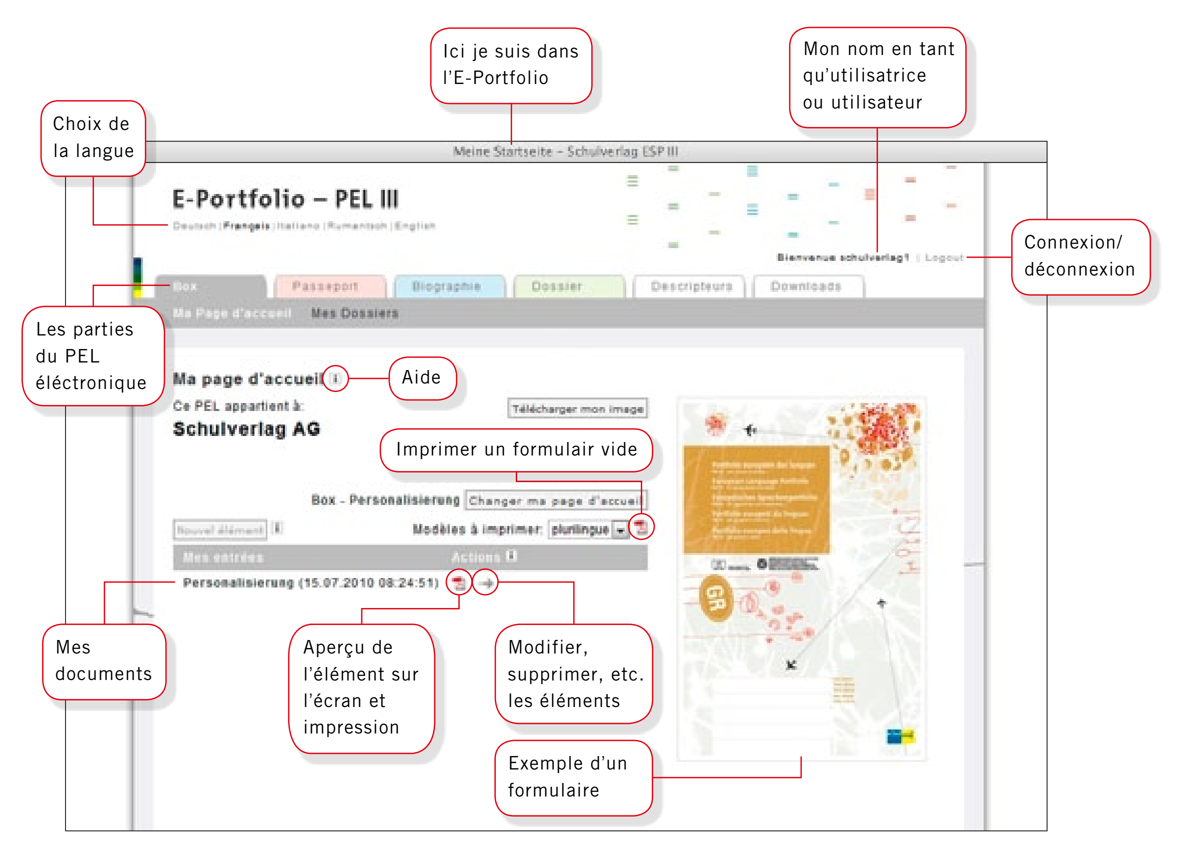


Illustration 2

Les premiers pas avec l'E-Portfolio PEL III

Comment activer la licence d'utilisation Internet

Avant de pouvoir utiliser l'E-Portfolio, vous devez activer la licence d'utilisation Internet sur le site www.schulverlag.ch.
Suivez les instructions qui se trouvent dans le box. Vous trouverez également une aide en ligne sous www.schulverlag.ch/DL01.
Dès que la licence d'utilisation est activée, vous pouvez modifier votre mot de passe.

Personnaliser votre E-Portfolio

Pour créer une feuille de couverture électronique personnelle :
1. Sélectionner l'onglet «Box» et le menu «Ma page d'accueil».

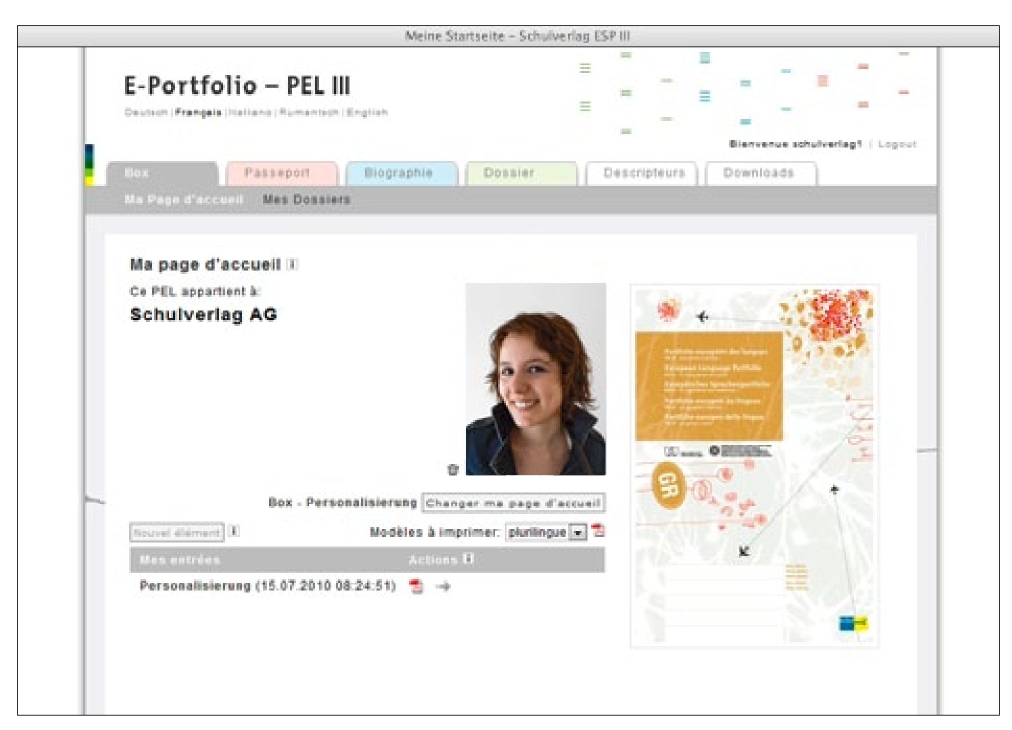


Illustration 3

2. Cliquez sur « nouvel élément » et entrez vos coordonnées personnelles.
3. Enregistrez le formulaire. Votre nom s'inscrit maintenant sur l'écran.

Si vous voulez mettre la feuille de couverture dans votre classeur, imprimez le formulaire.
Vous pouvez aussi télécharger votre photo. Cliquez sur «Télécharger mon image» et cherchez le fichier correspondant dans votre ordinateur. Cliquez ensuite sur «télécharger». Votre photo apparaît maintenant sur votre écran.

Votre E-Portfolio est prêt. Nous vous souhaitons bien du plaisir à le compléter !

Les trois parties du PEL

Passeport des langues
Biographie langagière
Dossier

Le Passeport des langues, la Biographie langagière et le Dossier constituent les trois parties du PEL.

- Le Passeport des langues réunit sous forme de tableaux les informations relatives aux connaissancesde langue et aux expériences interculturelles de l'utilisatrice ou de l'utilisateur du PEL.
- La Biographie langagière retrace, à travers des textes, des formulaires et autres documents, les contacts avec les langues, la confrontation personnelle à l'apprentissage des langues et les expériences culturelles de l'utilisatrice ou de l'utilisateur.
- Le Dossier documente par des exemples concrets la façon dont quelqu'un utilise et apprend les langues.

Passeport des langues – Première partie du PEL



Illustration 4

Le Passeport des langues est une pièce d'identité personnelle qui a la forme d'un cahier au format A5. Il contient les informations a) relatives aux connaissances langagières et aux contacts avec les langues et b) relatives aux expériences avec d'autres langues et cultures. Ces informations sont enregistrées au fur et à mesure par l'utilisatrice ou l'utilisateur qui les actualise régulièrement.

Enregistrer des informations sur des connaissances en langues

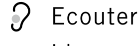
1. Etablir son profil plurilingue
Pour enregistrer les informations sur ses connaissances en différentes langues, on se sert de **la grille pour l'auto-évaluation** qui permet d'établir un bilan de ses connaissances linguistiques.

Grille pour l'auto-évaluation

	A1	A2	B1	B2	C1	C2
Comprendre Écouter	Je peux comprendre des mots familiers et des expressions très courantes au sujet de moi-même, de ma famille et de l'environnement concret et immédiat, si les gens parlent lentement et distinctement.	Je peux comprendre des expressions et un vocabulaire très fréquent relatifs à ce qui me concerne de très près (par ex. moi-même, ma famille, les achats, l'environnement proche, le travail). Je peux saisir l'essentiel d'annonces et de messages simples et clairs.	Je peux comprendre les points essentiels quand un langage clair et standard est utilisé et s'il s'agit de sujets familiers concernant le travail, l'école, les loisirs, etc. Je peux comprendre l'essentiel de nombreuses émissions de radio ou de télévision sur l'actualité ou sur des sujets qui m'intéressent à titre personnel ou professionnel si l'on parle d'une façon relativement lente et distincte.	Je peux comprendre des conférences et des discours assez longs et même suivre une argumentation complexe si le sujet m'en est relativement fami-lier. Je peux comprendre la plupart des émissions de télévision sur l'actualité et les informations. Je peux comprendre la plupart des films en langue standard.	Je peux comprendre un long discours même s'il n'est pas clairement structuré et que les articulations sont seulement implicites. Je peux comprendre les émissions de télévision et les films sans trop d'effort.	Je n'ai aucune difficulté à comprendre le langage oral, que ce soit dans les conditions du direct ou dans les médias et quand on parle vite, à condition d'avoir du temps pour me familiariser avec un accent particulier.

Illustration 5

La grille (voir l'original dans le Passeport ou dans l'E-Portfolio) décrit six niveaux de compétences linguistiques (de A1 à C2), et ceci en relation avec cinq activités langagières :



Ecouter
Lire
Prendre part à une conversation
S'exprimer oralement en continu
Ecrire

Profil linguistique
Profile of Language Skills
Profil der Sprachkenntnisse
Profil linguistic
Profilo linguistico

Langue(s) maternelle(s)
Mother-tongue(s)
Muttersprache(n)
Lingua(s) materna(s)
Lingua/e materna/e

Autres langues
Other languages
Andere Sprachen
Autras linguas
Altre lingue

Autoévaluation
Self-assessment
Selbstbeurteilung
Autovalitaziun
Autovalutazione

Écouter
Listening
Hören
Tadlar
Ascoltare

Lire
Reading
Lesen
Leger
Leggere

Prendre part à une conversation
Spoken interaction
An Gesprächen teilnehmen
Participar ad ina conversaziun
Partecipare a una conversazione

S'exprimer oralement en continu
Spoken production
Zusammenhängend sprechen
Discurrer en moda coerenta
Parlare in modo coerente

Écrire
Writing
Schreiben
Scriver
Scrivere

Langue ***Language***
Sprache ***Lingua*** **Lingua**

langue language Sprache lingua lingua

	A1	A2	B1	B2	C1	C2
Écouter						
Lire						
Prendre part à une conversation						
S'exprimer oralement en continu						
Écrire						

Exemple Example Beispiel Exempel Esempio

Illustration 6

L'utilisatrice ou l'utilisateur évalue chacune de ses langues étrangères séparément, cherche dans la grille le descripteur qui correspond à son plus haut niveau pour chaque activité et l'inscrit dans le profil de compétences (illustration 6) du passeport. De cette façon, un tableau récapitulatif s'établit pour chaque langue. Ceci vaut également pour les langues qui n'ont pas été apprises en situation d'enseignement. Il est important de dater chaque opération d'auto-évaluation.

Dans le tableau récapitulatif, les plages qui se trouvent à gauche du plus haut niveau actuel peuvent être hachurées, afin de montrer le chemin parcouru. Les plages se trouvant à droite donnent à l'apprenante et à l'apprenant des indications sur les prochains apprentissages à réaliser. Pour toutes sortes de raisons, plusieurs profils de compétences indiquent qu'une apprenante ou qu'un apprement – ne se trouve pas au même niveau dans toutes les différentes activités langagières. L'auto-évaluation est la forme d'évaluation la plus importante du PEL et devrait être répétée à intervalles réguliers.

2. Vérifier son profil plurilingue grâce aux les listes de repérage
Le PEL offre la possibilité de vérifier les différentes auto-évaluations effectuées à l'aide de la grille. Il est recommandé de faire ces vérifications, surtout si on n'est pas certain de connaître son niveau actuel. Pour ce faire, le PEL met à disposition des **listes de repérage** qui se trouvent dans la Biographie langagière (formulaire 2.2 et consignes site).

Portfolio européen des langues · Partie 2 · Biographie langagière 2.2

Liste de repérage pour l'auto-évaluation Niveau **B2**



Illustration 7

3. Compléter son profil multilingue par des certificats et des diplômes
Les certificats et les diplômes obtenus dans le domaine des langues sont enregistrés dans la partie **certificats et diplômes** du Passeport des langues, qui peut être éventuellement complété par le formulaire 1.3 Desription d'examen. Ils donnent un aperçu des connaissances langagières.

Portfolio européen des langues · Partie 1 · Passport des langues 1.3

Description de l'examen



Comme certificats ne sont valables au sens du Portfolio que les attestations fournies sur la base d'examens.

Illustration 8

Faire état des contacts et expériences avec les langues et les cultures
Les contacts et les expériences seront rassemblés dans le **résumé des expériences linguistiques et interculturelles** du Passeport des langues. Le Passeport fait la distinction entre les contacts et les expériences vécues en dehors des milieux où la langue est utilisée et là où elle est parlée (illustration 9). Dans les deux cas, il est souhaitable d'inscrire les informations des différentes formes de contacts et d'expériences réalisées (par ex. l'enseignement), et également leurs durées respectives. Ces informations peuvent être enregistrées pour les différentes langues apprises. Pour une desription détaillée, vous pouvez utiliser les formulaires 1.4 à 1.8.

Résumé des expériences linguistiques et interculturelles
Summary of language learning and intercultural experiences
Überblick über sprachliche und interkulturelle Erfahrungen
Survista da las experientschas linguisticas ed interculturalas
Riassunto delle esperienze linguistiche e interculturali

Nom *Name*
Name *Num* Nome

→1 Jusqu'à 1 an / *Up to 1 year* / Bis zu 1 Jahr / *Fin ad 1 onn* / Fino a 1 anno
→3 Jusqu'à 3 ans / *Up to 3 years* / Bis zu 3 Jahren / *Fin a 3 onns* / Fino a 3 anni
→5 Jusqu'à 5 ans / *Up to 5 years* / Bis zu 5 Jahren / *Fin a 5 onns* / Fino a 5 anni

Langue: *Lingua:* *Language:* Lingua: Sprache:																		
Apprentissage et utilisation de la langue dans le pays/la région où la langue n'est pas utilisée: ***Language learning and use in country/region where the language is not spoken:*** **Erlernen und Gebrauch der Sprache ausserhalb des Gebiets, in dem die Sprache gesprochen wird:** ***Emprender e duvrar la lingua ordaifer la regiun nua che la lingua vegn discurrida:*** **Apprendimento e uso della lingua fuori dell'area in cui la lingua è parlata:**	→1	→3	→5	5→	→1	→3	→5	5→	→1	→3	→5	5→	→1	→3	→5	5→	→1	→
Enseignement primaire/secondaire/professionnel *Primary/secondary/vocational education* Schulen der Primar- und Sekundarstufe I/II, Berufsschulen *Scola primara/secundara I/II/professiunala* Scuola elementare/secondaria inf. e sup./professionale																		
Enseignement supérieur *Higher education* Hochschulen																		

Illustration 9

Les contacts et les expériences avec les langues et les cultures, leur qualité et durée, constituent d'importants indicateurs des connaissances linguistiques. Ils sont également sources de motivation pour l'apprentissage des langues, étrangères ou pas, et permettent une meilleure compréhension de leur culture. Ces expériences exigent de la mobilité mais elles en sont également le moteur. Les contacts directs avec des interlocuteurs d'autres langues, dans le pays de la langue cible ou par d'autres formes de communication (courriels, lettres, chats), représentent une plus-value essentielle. Ces contacts renforcent la compréhension réciproque entre cultures et encouragent les apprenantes et apprenants dans leurs études futures. Les connaissances linguistiques sont une des clés ouvrant la porte à des contacts avec des personnes parlant d'autres langues et ayant d'autres cultures (compétence interculturelle). La Biographie langagière (deuxième partie du PEL) permet de décrire, documenter et réfléchir sur ces expériences.

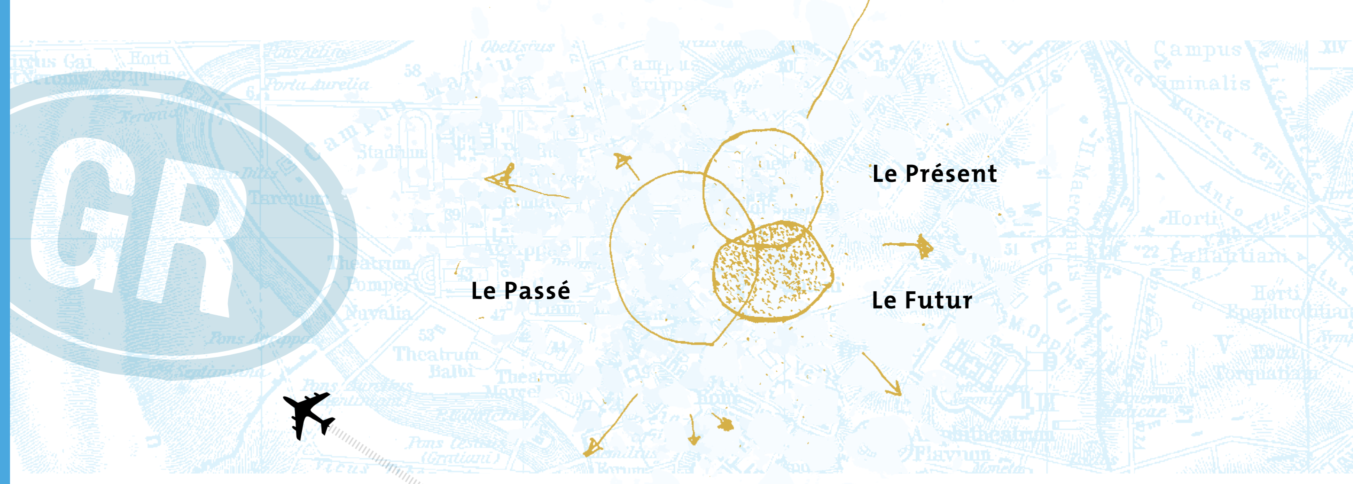
Biographie langagière – Deuxième partie du PEL



Illustration 10

La biographie langagière vous aidera à retracer et documenter les différentes expériences que vous avez eues avec les langues, à gérer un bilan de compétences personnelles et à définir les prochaines démarches.
Chaque expérience est comme une petite pierre colorée enrichissant votre mosaïque linguistique et culturelle, un processus qui vous accompagnera tout au long de votre vie.

La biographie langagière vous permet de combiner différents aspects :



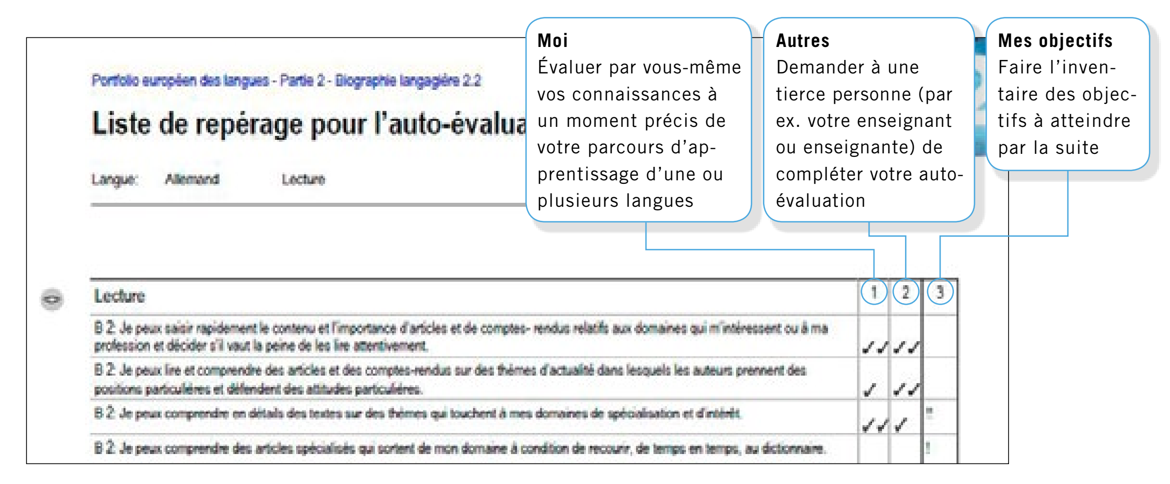
Entre le passé et le présent :
– faire un inventaire des langues apprises et réfléchir à la manière dont on les a acquises,
– auto-évaluer les langues acquises ou en cours d'apprentissage et en faire un bilan,
– passer en revue les expériences vécues avec les langues, les connaissances de personnes, de pays et de cultur différentes.

Dans le présent :
– prendre en compte la façon dont des tierces personnes (enseignants et enseignantes, employeurs et employeuses, etc.) évaluent vos savoirs et savoir-faire en langues,
– réfléchir à la manière d'apprendre une langue et retenir les stratégies d'apprentissage les plus efficaces.

Entre le présent et le futur :
– formuler les objectifs à atteindre et planifier les prochaines démarches d'apprentissage.

Les supports
Une série de listes de repérages et de formulaires sont à disposition pour établir votre biographie langagière. Ces documents téléchargeables se trouvent sur le site du PEL www.portfoliolangues.ch.

Listes de repérage
Les listes de repérage comprennent de nombreux descripteurs, qui sont subdivisées en cinq partie, correspondant aux cinq activités langagières.


Portfolio européen des langues - Partie 2 - Biographie langagière 2.2

Liste de repérage pour l'auto-évalua

Langue: Allemand Lecture

Lecture	1	2	3
B 2 Je peux saisir rapidement le contenu et l'importance d'articles et de comptes- rendus relatifs aux domaines qui m'intéressent ou à ma profession et décider s'il vaut la peine de les lire attentivement.	✓✓	✓✓	
B 2 Je peux lire et comprendre des articles et des comptes-rendus sur des thèmes d'actualité dans lesquels les auteurs prennent des positions particulières et défendent des attitudes particulières.	✓	✓✓	
B 2 Je peux comprendre en détails des textes sur des thèmes qui touchent à mes domaines de spécialisation et d'intérêt.	✓✓	✓	!!
B 2 Je peux comprendre des articles spécialisés qui sortent de mon domaine à condition de recourir, de temps en temps, au dictionnaire.			!

Illustration 11

Formulaires
Pour la réalisation de votre biographie langagière, il est recommandé d'être bien organisé et d'y mettre une touche personnelle.

Le formulaire 2.1, «Biographie personnelle d'apprentissage linguistique» vous suggère, par exemple, de commencer par rédiger un aperçu chronologique de vos expériences d'apprentissage linguistique en tenant compte des éléments suivants :
- Langues parlées dans mon enfance,
- régions linguistiques où j'ai vécu,
- langues apprises durant ma scolarité ou durant un cours de langue (durée, nombre d'heures par semaine, intensité),
- utilisation des langues (travail, formation, vie privée, voyages),
- expériences d'apprentissage, progrès.

Vous pouvez, par exemple, procéder de la façon suivante :
1. Résumez les premières informations dans un curriculum vitae que vous compléterez avec des pièces justificatives scolaires ou d'autres formations.
2. Décrivez ensuite, à la main ou dans un document spécifique, l'utilisation ou l'apprentissage des langues, où vous avez fait le plus de progrès.
3. Indiquez :

Langue et niveau	Occasion	Date e durée	Compétence(s) développée(s)	Progrès Enregistrés
Espagnol débutant	Vacances au Mexique	Eté 2007 15 jours	Ecouter et comprendre Parler	Je peux comprendre aisément toutes les indications me permettant de me diriger dans un ville. Je peux poser les bonnes

Illustration 12

Dossier – Troisième partie du PEL

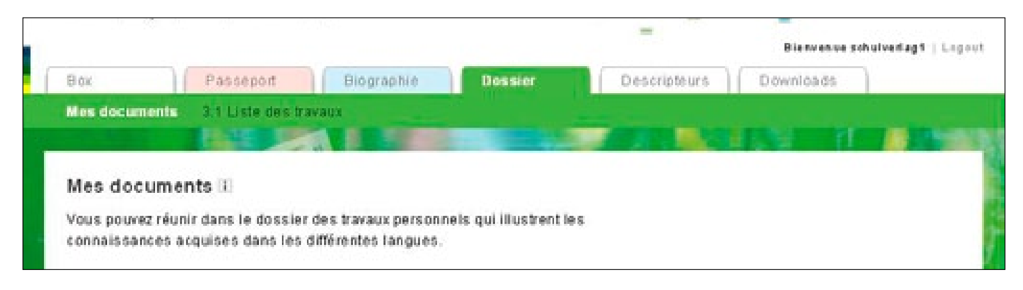


Illustration 13

Dans le Dossier, les connaissances linguistiques de l'utilisatrice ou de l'utilisateur sont illustrées par des exemples concrets. Ces exemples peuvent être

- une émission de radio qu'on a écoutée,
- un article de journal qu'on a lu,
- l'enregistrement d'une discussion à laquelle on a pris part,
- un exposé oral qu'on a présenté,
- un courriel ou un essai qu'on a écrit.

Il est important que les exemples concrets recouvrent toutes les activités langagières. Le Dossier de travail contient des documents typiques réalisés antérieurement et des exemples illustrant des étapes ou des projets d'apprentissage.

Les exemples classés dans le Dossier seront systématiquement inscrits dans le formulaire «Liste des travaux». Chaque exemple sera numéroté et portera un titre informatif. On ajoutera en outre la langue dans laquelle il a été réalisé en indiquant quand et dans quelles circonstances (travail individuel, travail de groupe, meilleur travail) il a été utilisé.

Le Dossier de présentation, soit le vox, est la carte de visite du PEL. Il permet également une mise au point personnelle. Pour cette raison, de nombreux documents de nature différentes doivent y être classés, en premier lieu, ceux qui montrent que l'utilisatrice ou l'utilisateur du PEL apprend et utilise les langues à sa façon et de manière créative. Une mise à jour régulière du Dossier est donc de rigueur. Elle permet ainsi un aperçu constant et rétrospectif. Grâce à l'E-Portfolio, vous pouvez publier votre dossier sur Internet.



Illustration 14

Fonctions du PEL III et destinataires

Son nom acconce la couleur
Portfolio : tout au long de sa vie, l'apprenante ou l'apprenant rassemble et fait l'inventaire des expériences et des documents qui font état de ses progrès linguistiques.

Européen : le Conseil de l'Europe encourage toutes les personnes vivant dans un pays européen à apprendre et à enseigner des langues étrangères.

des langues : de bonnes connaissances des langues étrangères facilitent la compréhension réciproque et la communication. Elles développent la connaissance des différentes cultures, stimulent la mobilité, répondent à une nécessité économique.

PEL III : ce portfolio est un des éléments faisant partie d'une série d'instruments suisses et européens de la politique des langues, visant à faire de l'apprentissage des langues un processus à long terme.

Les apprenants et apprenantes et leurs langues
Travailler avec le portfolio des langues vous permettra d'établir un rapport très personnel entre les langues que vous savez, celles que vous apprenez et celles que vous allez apprendre. Le PEL III ne pourra remplir sa fonction d'aide accompagnateur, que si vous vous en servez régulièrement. Il vous permettra ainsi de :

- développer votre capacité d'auto-évaluation de vos connaissances et compétences des langues étrangères,
- intensifier votre capacité à apprendre par vous-même,
- faire le point régulièrement sur vos connaissances et compétences en langues étrangères,
- augmenter votre capacité à décrire et refléter vos expériences langagières et culturelles,
- renforcer votre capacité à fixer vos propres objectifs, planifier votre formation linguistique et la contrôler.

Les apprenants et apprenantes, leurs langues et les autres
Le Portfolio est également un instrument idéal pour communiquer vos expériences et réussites aux autres. Avec le PEL, vous discutez de langues étrangères dans une langue standardisée, que tout un chacun comprend. Le PEL vous est utile pour :

- informer toute personne intéressée de vos connaissances et de vos qualifications linguistiques et interculturelles – ceci non seulement en Europe mais aussi au-delà,
- documenter vos connaissances, compétences, qualifications et expériences de l'apprentissage des langues étrangères,
- mettre en évidence votre plurilinguisme, vos connaissances et votre flexibilité en rapport avec les différentes cultures,
- augmenter votre mobilité personnelle et professionnelle.

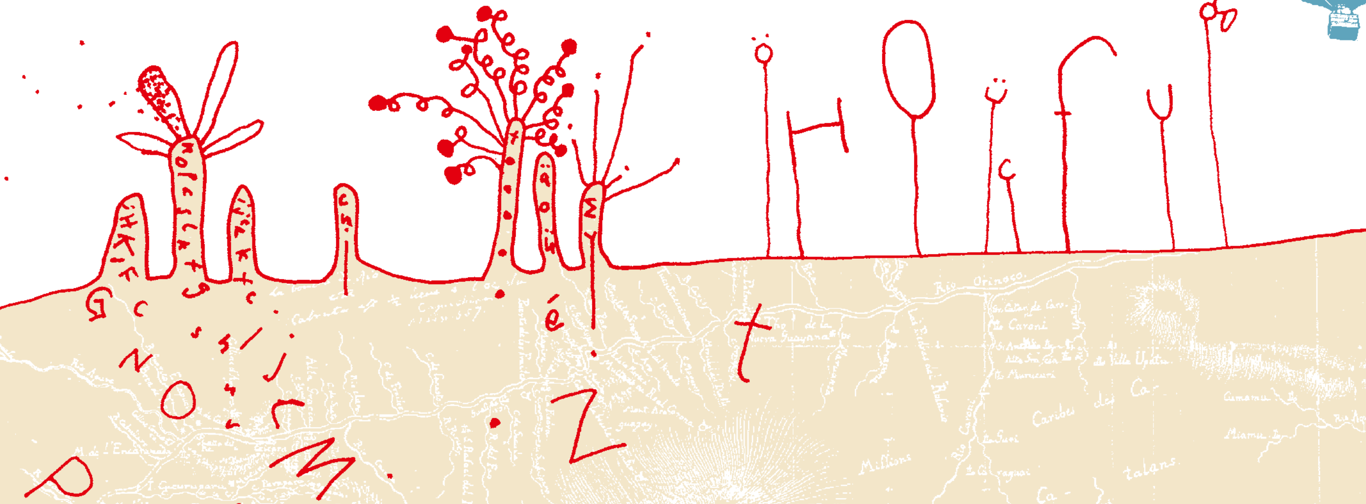
Les autres et votre portfolio

En tant que propriétaire de votre PEL, vous disposez d'informations pouvant intéresser d'autres personnes dans des situations bien définie, comme par exemple :

- lors de l'inscription à une formation initiale ou complémentaire, pour laquelle il est demandé des renseignements sur les compétences linguistiques,
- une demande d'emploi, pour laquelle des connaissances linguistiques sont requises,
- un projet de séjour linguistique à l'étranger ou la participation à un échange linguistique.

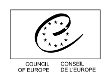
Echelle globale

Utilisateur expérimenté **Kompetente Sprach-verwendung** **Uso compétente délia lingua** **Proficient User**	**C2**	Peut comprendre sans effort pratiquement tout ce qu'il/elle lit ou entend. Peut restituer faits et arguments de diverses sources écrites et orales en les résumant de façon cohérente. Peut s'exprimer spontanément, trés couramment et de façon précise et peut rendre distinctes de fines nuances de sens en rapport avec des sujets complexes.
	C1	Peut comprendre une grande gamme de textes longs et exigeants, ainsi que saisir des significations implicites. Peut s'exprimer spontanément et couramment sans trop apparemment devoir chercher ses mots. Peut utiliser la langue de façon efficace et souple dans sa vie sociale, professionnelle ou académique. Peut s'exprimer sur des sujets complexes de façon claire et bien structurée et manifester son contrôle des outils d'organisation, d'articulation et de cohésion du discours.
Utilisateur indépendant **Selbstständige Sprach-verwendung** **Uso indipendente délia lingua** **Independent User**	**B2**	Peut comprendre le contenu essentiel de sujets concrets ou abstraits dans un texte complexe, y compris une discussion technique dans sa spécialité. Peut communiquer avec un degré de spontanéité et d'aisance tel qu'une conversation avec un locuteur natif ne comportant de tension ni pour l'un ni pour l'autre. Peut s'exprimer de façon claire et détaillée sur une grande gamme de sujets, émettre un avis sur un sujet d'actualité et exposer les avantages et les inconvénients de différentes possibilités.
	B1	Peut comprendre les points essentiels quand un langage clair et standard est utilisé et s'il s'agit de choses familiéres dans le travail, à l'école, dans les loisirs, etc. Peut se débrouiller dans la plupart des situations rencontrées en voyage dans une région où la langue cible est parlée. Peut produire un discours simple et cohérent sur des sujets familiers et dans ses domaines d'intérêt. Peut raconter un événement, une expérience ou un rêve, décrire un espoir ou un but et exposer briévement des raisons ou explications pour un projet ou une idée.
Utilisateur élémentaire **Elementare Sprach-verwendung** **Uso elementare délia lingua** **Basic User**	**A2**	Peut comprendre des phrases isolées et des expressions fréquemment utilisées en relation avec des domaines immédiats de priorité (par exemple, informations personnelles et familiales simples, achats, environnement proche, travail). Peut communiquer lors de tâches simples et habituelles ne demandant qu'un échange d'informations simple et direct sur des sujets familiers et habituels. Peut décrire avec des moyens simples sa formation, son environnement immédiat et évoquer des sujets qui correspondent à des besoins immédiats.
	A1	Peut comprendre et utiliser des expressions familiéres et quotidiennes ainsi que des énoncés trés simples qui visent à satisfaire des besoins concrets. Peut se présenter ou présenter quelqu'un et poser à une personne des questions la concernant – par exemple, sur son lieu d'habitation, ses relations, ce qui lui appartient, etc. – et peut répondre au même type de questions. Peut communiquer de façon simple si l'interlocuteur parle lentement et distinctement et se montre coopératif.





Sources pour les descripteurs: Schneider, Günther & North, Brian (2000): Fremdsprachen können – was heisst das? Chur/Zürich : Rüegger; Conseil de l'Europe (2001): Cadre européen commun de référence pour les langues: apprendre, enseigner, évaluer. Strasbourg.



Portfolio européen des langues (PEL),
modèle accredité N° 01.2000
European Language Portfolio (ELP),
accredited model No. 01.2000

Le présent modèle est conforme aux
Principes et Lignes directrices communs.
This model confirms to the common
Principles and Guidelines.

Conseil de la coopération culturelle/Comité
de l'éducation – Comité de Validation du PEL
Council for Cultural Cooperation/Education
Committee – ELP Validation Committee



Conférence suisse des directeurs
cantonaux de l'instruction publique
Swiss Conference of Cantonal
Ministers of Education
Schweizerische Konferenz der
kantonalen Erziehungsdirektoren
Conferenza svizra dals directurs
chantunals da l'educaziun publica
Conferenza svizzera dei direttori
cantonali della pubblica educazione



Verlag / Maison d'édition / Casa editrice / Chasa editura / Publisher
Schulverlag plus AG

Projektleiter / Directeur du projet / Direttore del progetto / Directur dal project / Project director
Jensen Hans, Wertenschlag Lukas

Autoren / Auteurs / Autori / Auturs / Authors
Hodel Hans-Peter, Margonis-Pasinetti Rosanna

Grafische Gestaltung / Réalisation graphique / Realizzazione grafica / Cumposiziun grafica / Layout and Production
Team hp Schneider, AG für Gestaltung, CH-Elsau

2e édition augmentée

Box
Art. N° 81103
ISBN 978-3-292-00607-3


PERKELE
OPISTO
HAUTA
KÄTILÖ
UN LINGUAGGIO È UN GIGANTESCO "COME SE".
GIORGIO MANGANELLI